



**INSTITUT DU SAHEL
(INSAH)**

RÉDUCTION DES PERTES POST-RÉCOLTE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST : UN ENJEU MAJEUR POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Amadou Demba DIOP *, Sheick Khalil SANGARE *
Sylvain Nafiba OUEDRAOGO** et Sibiri Jean OUEDRAOGO*

*Département Etudes et recherches en Agriculture, Environnement et Marchés (DREAM)

** Département Etudes et Recherches en Intrants agricoles et Règlements (DRIAR)

CONTEXTE

30% de la production mondiale serait perdue lors de chaque campagne agricole.
Les pertes alimentaires seraient de 120-170 kg par habitant en Afrique subsaharienne.

Plusieurs études ont montré l'ampleur des pertes post-récolte au niveau mondial. En particulier, selon la Banque Mondiale (2011), chaque année, un tiers de la production alimentaire destinée à la consommation humaine dans le monde est perdue ou gaspillée, atteignant environ 1,3 milliards de tonnes par an. Par ailleurs, selon les estimations fournies par la FAO (2012), les pertes alimentaires par habitant seraient de 120-170 kg en Afrique subsaharienne. Cependant, on a noté jusque-là l'absence de données spécifiques d'envergure nationale pour les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Au demeurant, au vu de leur importance dans les stratégies de lutte contre la faim, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine se sont engagés, lors du sommet de Malabo, de « réduire de moitié le niveau des pertes post-récolte d'ici 2025 », engagement nécessitant ainsi une connaissance plus précise du niveau actuel des pertes post-récolte.

1. PRINCIPAUX ACTEURS ET PRINCIPALES OPÉRATIONS POST-RÉCOLTE

Les pertes post-récolte vont du champ à l'assiette du consommateur en passant par le bord champ, le transport, le stockage, la transformation etc.

Cette étude fut réalisée au Burkina, au Ghana et au Sénégal à travers des enquêtes de terrain auprès des principaux acteurs de la chaîne post-récolte que sont les ménages agricoles, les commerçants, les transformateurs, les institutions et organisations de producteurs impliqués dans la gestion des stocks de sécurité alimentaire. Dans chacun des trois pays, l'étude a concerné le riz, le maïs, le sorgho, le mil, le manioc, le niébé, l'arachide et l'igname, sauf au Sénégal, où l'igname n'est pas significativement produite.

Les ménages sont impliqués dans toute la chaîne, de la récolte à la transformation en passant par le transport, le stockage, le séchage, le battage/décorticage et le vannage. Quant aux autres acteurs, le stockage et le transport constituent leurs opérations majeures.

Définition des « pertes post-récolte »

Dans cette étude, les pertes alimentaires post-récolte ont été définies comme les produits agricoles destinés à la consommation humaine qui sont perdus au cours du système post-récolte, depuis la récolte jusqu'à la commercialisation en passant par le séchage, le battage ou le décorticage, le stockage, la transformation et le transport. Cette définition tire son origine de celles de la FAO (2012) et de l'USAID (2013).

2. ENVERGURE DES PERTES POST-RÉCOLTE

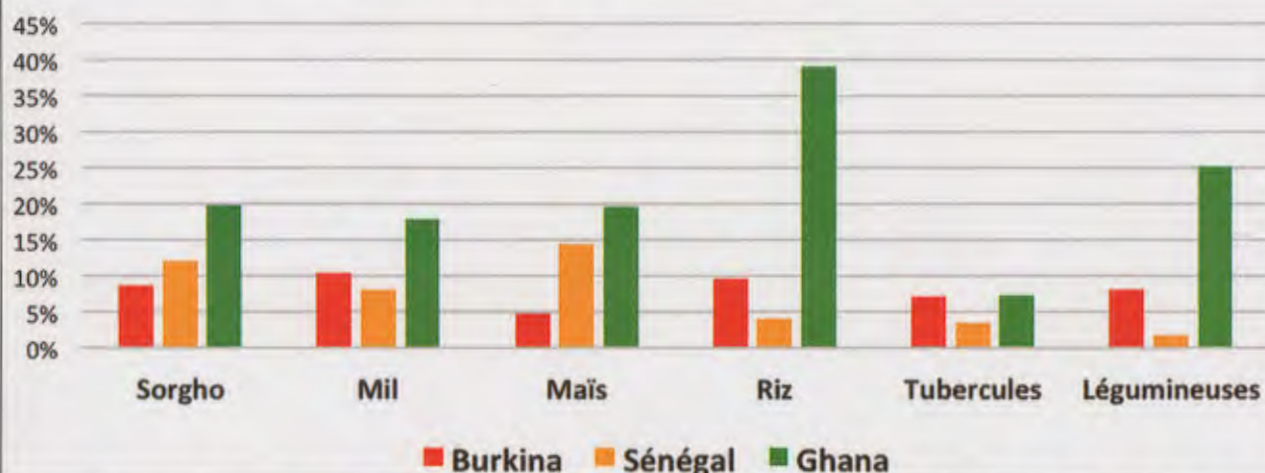
Les pertes post-récolte en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Ghana et Sénégal) peuvent atteindre près de 40 % même en n'intégrant pas les pertes liées à la consommation. Elles varient d'un pays à un autre et d'une spéculation à une autre. Les niveaux de perte les plus importants sont enregistrés au Ghana avec le riz (39,1%) et le niébé (28,8%).



Plateau de séchage de céréales au Ghana

Au Burkina, les pertes les plus élevées sont enregistrées pour les légumineuses suivies des tubercules et des céréales. Quant au Sénégal, les céréales sont les produits les plus affectés par les pertes post-récolte. On note par ailleurs que dans ce pays, les pertes au niveau des légumineuses sont très faibles. Au Ghana, plus d'un cinquième de la production de céréales et plus d'un quart de la production de légumineuses sont perdus dans les opérations post-récolte. Globalement, le niveau des pertes est plus élevé au Ghana qu'au Burkina et au Sénégal.

Taux de perte globale (en % de la production potentielle)



Chez les ménages, l'estimation des pertes aux différentes étapes de la chaîne post-récolte a montré qu'au Burkina les quantités perdues sont plus importantes durant les phases de récolte et de stockage pour tous les groupes de produits. Au Sénégal, ces quantités perdues par les ménages sont beaucoup plus importantes durant la phase récolte pour tous les produits. Le transport (pour les céréales et les tubercules) et le stockage (pour les légumineuses) se révèlent comme étant les autres maillons où les pertes sont plus importantes après la phase récolte. Quant au Ghana, la moitié des quantités perdues de céréales (respectivement de tubercules) le sont durant le stockage (respectivement le transport).

Tableau : Répartition des pertes post-récolte selon le maillon

Produits	Récolte	Transport	Stockage	Séchage	Battage/ Décortiquage	Vannage	Transformation	TOTAL
BURKINA								
Céréales	27,6%	11,2 %	37,8%	8,0%	8,4%	6,6%	0,5%	100%
Tubercules	62,0%	0,0 %	38,0%				0,0%	100%
Légumineuses	12,2%	6,3 %	37,3%	9,8%	11,5%	20,9%	2,0%	100%
SENEGAL								
Céréales	39,9%	27,5%	12,9%	6,1%	11,1%	2,1%	0,3%	100%
Tubercules	93,4%	6,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	100%
Légumineuses	62,9%	6,7%	8,9%	6,0%	7,6%	7,0%	0,9%	100%
GHANA								
Céréales	18%	4%	49%	8%	12%	6%	2%	100%
Tubercules	38%	49%	0%	12%	0%	0%	1%	100%
Légumineuses	23%	9%	32%	19%	10%	5%	2%	100%

Les transformateurs et les commerçants, acteurs majeurs du système post-récolte subissent également des pertes lors des opérations post-récolte.

Chez les transformateurs, les pertes sont observées à l'étape de décortilage des céréales ou des légumineuses ou d'épluchage des tubercules ainsi qu'à l'étape de vannage. Les pertes liées à la transformation des légumineuses sont plus importantes au Burkina. Elles sont importantes au Ghana au niveau de la transformation des céréales et des tubercules.



Détaillants (sacs et tasse) de céréales

Chez les commerçants, les pertes sont observées aux étapes de stockage et de transport. Au Ghana et au Sénégal, les tubercules sont les plus affectés par les pertes durant le transport contrairement au Burkina où le niveau des pertes est plus élevé pour les légumineuses durant le transport des produits. Quant au stockage des produits des commerçants, les niveaux de pertes les plus élevés sont observés pour les légumineuses concernant le Burkina et les tubercules pour le Sénégal. Quant au Ghana, les stocks commerçants ne semblent pas souffrir de détérioration significative.

Des pertes très faibles chez les institutions et dans une moindre mesure chez les organisations de producteurs

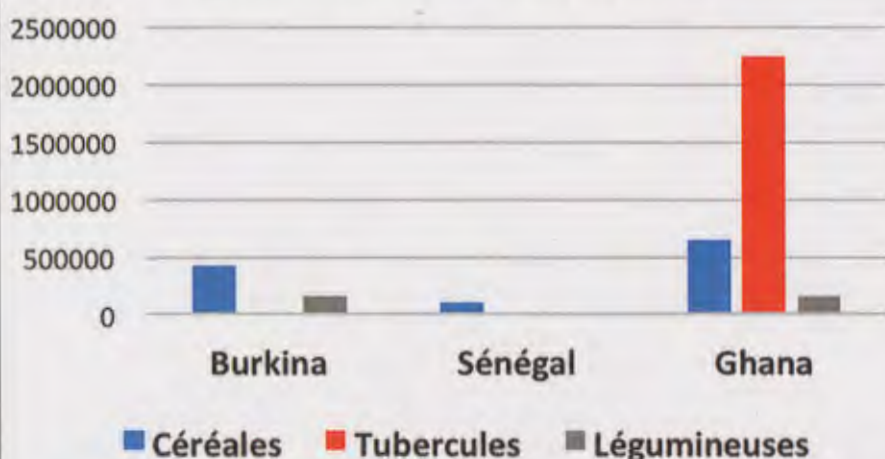
Chez les institutions et dans une moindre mesure chez les organisations de producteurs, les taux de perte observés sont, de manière générale, peu élevés comparés à ceux des autres acteurs et sont enregistrés lors du stockage et du transport. Cette faiblesse des taux de perte chez ces acteurs s'explique en général par l'utilisation de traitements adaptés des stocks et des moyens de transport adéquats, notamment chez les institutions.

3. CAUSES ET CONSÉQUENCES DES PERTES POST-RÉCOLTE

Au total, c'est près de 422 Milliards de FCFA qui seraient perdus durant la campagne 2014/2015 au Burkina, au Ghana et au Sénégal.

Les techniques de récolte et de transformation utilisées, la méconnaissance des périodes propices à la récolte, l'inadaptation des moyens de transport utilisés, les mauvaises méthodes de manutention, l'absence d'aire de séchage, les mauvaises conditions de stockage sont les principales causes des pertes qui ont été identifiées.

Quantité totale perdue (en tonnes)



En référence à la campagne 2014/2015, les importantes quantités de céréales perdues pourraient nourrir 2.275.000 personnes au Burkina, 500.000 personnes au Sénégal et 3.350.000 personnes au Ghana.

Au total, c'est près de 422 Milliards de FCFA qui seraient perdus durant la campagne 2014/2015 dans les trois pays représentant ainsi des parts significatives du PIB de ces pays. En effet, au Burkina (respectivement au Sénégal et au Ghana), le montant total des pertes représente 1,4% du PIB (respectivement 0,3% et 1,3%). Comparés au PIB du secteur agricole, ce montant représente 3,8% ; 2,0% et 5,9% pour le Burkina, le Sénégal et le Ghana respectivement.

Les pertes moyennes de revenu par ménage sont estimées à 77.000 FCFA au Burkina, 42.000 FCFA au Sénégal et 74.700 FCFA au Ghana représentant une part très importante du revenu moyen des ménages ruraux.

4. CONCLUSION

La leçon que nous offre cette étude est que la politique d'augmentation de la production alimentaire pour la satisfaction des besoins d'une population en constante croissance doit désormais évoluer en mettant prioritairement l'accent sur la réduction des pertes post-récolte.

5. RECOMMANDATIONS

- ✓ Définir et mettre en œuvre des politiques et programmes axés sur la réduction des pertes post-récolte conformément à la « Déclaration de Malabo des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur le PDDAA et l'engagement à accélérer la croissance et la transformation du secteur agricole en vue d'une prospérité partagée et des moyens d'existence améliorés ». A cet effet, le processus « ECOWAP+10 » et les discussions en cours sur le financement du 11ème FED dans certains pays sont des opportunités réelles à saisir ;
- ✓ Etendre l'étude à tous les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest afin de pouvoir disposer d'informations spécifiques pour chaque pays pour de meilleures prises de décision dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- ✓ Promouvoir le développement de technologies et de stratégies efficaces de gestion des pertes post-récolte puis en assurer la vulgarisation auprès des principaux acteurs de la chaîne que sont les producteurs, les commerçants, les transformateurs et les structures chargées de la gestion des stocks de sécurité alimentaire par le biais de la capitalisation des expériences ;
- ✓ Valoriser les résultats de l'étude à travers l'adoption des taux de perte issus de l'étude pour l'établissement des bilans céréaliers et alimentaires à titre pilote dans les pays de l'étude d'une part ; et d'autre part, le partage et la diffusion des résultats lors des cadres régionaux de concertation tels que le PREGEC et le RPCA.

Pour commentaires, questions et suggestions, veuillez contacter : s.sangare@insah.org ou sibiri.ouedraogo@insah.org
Institut du Sahel (INSAH), Hamdallaye ACI 2000, Rue 453 Porte 538, BP 1530, Bamako, Mali
Tél : (+223) 20-22-47-06 Fax : (+223) 20-22-78-31
Email : administration@insah.org, Site web : www.insah.org

Bibliographie :

- INSAH (2014)** Etude prospective sur les pertes post-récolte en Afrique de l'Ouest : Cas de quelques pays côtiers et du Sahel. 44p.
- INSAH (2015)** Pertes post-récolte et sécurité alimentaire dans trois pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Ghana et Sénégal. 137p.
- Banque Mondiale (2011)**. Missing food: The Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa. Report number 60371-afr. 116 p.
- FAO (2012)**. Gaspillages dans le monde, ampleur, causes et prévention. Division des infrastructures rurales et des agro-industries. 44 p.

Equipe éditoriale :

Directeur de publication : Prof. Antoine N. SOME
Mise en page : UCID / INSAH

INSTITUT DU SAHEL (INSAH)

Hamdallaye ACI 2000 • Rue : 453 Porte 538 /BP: 1530 • Bamako (Mali)
Tél. : (+223) 20 22 47 06 • Fax : (+223) 20 22 78 31
E-mail : administration@insah.org • Site web : www.insah.org